

Commission ECB du CNPN du Jeudi 18 Avril 2019



Avis sur le bilan du PNA en faveur de la Vipère d'orsini (*Vipera ursinii*) 2012-2016

Le PNA de la Vipère d'Orsini s'est déroulé de 2012 à 2016, sous coordination du CEN PACA et incluait 4 objectifs d'animation, de connaissance, de protection et de communication, déclinés en 30 actions dont 25 ont été réalisées entièrement ou partiellement.

Ce PNA a été mis en place suite à un programme Life, et visait notamment à réaliser un suivi des opérations de gestion expérimentées dans le cadre du Life afin d'en évaluer le succès ou l'échec et d'en tirer des recommandations.

L'animation du PNA, les actions de formation et de communication réalisées par le CEN PACA ont été très bien réalisées, avec une bonne implication des différents acteurs de terrain. Les difficultés de cohésion liées au caractère morcelé de la distribution de l'espèce ont été particulièrement bien appréhendées, avec en résultat et une dynamique positive autour de chaque noyau de population.

La limite principale des suivis mis en place est la faible quantité de données d'observation ou de capture, l'espèce étant très difficilement détectable, ce qui a impliqué un suivi indirect de la qualité des habitats plutôt que des populations elles-mêmes.

La mise au point de méthodologies d'inventaire indirectes basées sur l'analyse d'ADN environnemental devra être une priorité du prochain PNA.

La possibilité de mettre en place des suivis « intensifs » de manière tournante entre différents noyaux de population, en complément d'un suivi de type présence/absence en continu, pourrait permettre de mieux appréhender l'hétérogénéité de dynamique entre les noyaux.

Concernant le volet « connaissance », les principales causes de déclin restent encore à établir avec certitude, même si la fréquentation et la dégradation des habitats semblent les candidats principaux.

Sur les mesures de restauration d'habitat par ouverture du milieu, les résultats ne sont pas vraiment concluants, en raison de la difficulté d'estimer la présence réelle de l'espèce. Ces suivis seront à poursuivre si de nouvelles méthodes d'inventaires parviennent à être développées.

Par ailleurs, l'espèce étant une relique glaciaire en situation de refuge altitudinal, la question se pose des possibilités de migration des populations en réponse au changement climatique et des reconnections à envisager entre noyaux de population pour anticiper ces changements.

Sur le volet « gestion », de bons résultats ont été obtenus sur l'adaptation des méthodes de brûlage, un brûlage sur sol humide étant le plus favorable au maintien de l'habitat de la Vipère d'Orsini.

La veille sur les projets d'aménagements ou d'organisation d'événements impactant des populations de vipère d'Orsini a été efficace et est à poursuivre. Le réseau d'acteurs mobilisés semble bien opérationnel et réactif.

Concernant la population particulièrement vulnérable du Mont Ventoux, des mesures de protection accrues doivent être envisagées, notamment pour interdire strictement l'accès à la zone sous APPB.

Devant ces nombreuses actions réalisées, et les résultats encourageants obtenus malgré les difficultés techniques liées aux habitudes cryptiques de l'espèce, un avis favorable unanime est apporté sur le bilan du plan 2012-2016 de la Vipère d'Orsini.

Cette espèce restant très fragile, il sera pertinent d'envisager un nouveau PNA incluant un effort particulier sur le développement de méthodes de détection performantes.



Michel METAIS
Président de la Commission ECB